



Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 11 juin 2018

Une assemblée où la période de questions fut presque aussi importante que le conseil municipal en lui-même, la bibliothèque étant le point culminant.

Mot de la mairesse et des conseillers
À l'approche de la Fête nationale du 23 juin, la mairesse annonce les festivités qui auront lieu au parc Henri-Piette. Des artistes annelacois se produiront à cette fête familiale.

Le portrait démographique de la MRC des Pays-d'en-Haut, présenté le 6 juin, dégage plusieurs points

intéressants en particulier le nombre de jeunes familles et d'ainés. « Il faut pouvoir combler autant les besoins des jeunes que ceux des plus âgés si on veut qu'ils restent à Sainte-Anne-des-Lacs », conclut la mairesse.

Complexe sportif de Sainte-Adèle – M. Grégoire félicite le conseil des maires pour le partage du coût de la construction qui sera défrayé par les Municipalités, part établie au tiers du montant total. M. Genest, préfet de la MRC, pré-

voit une rencontre, à ce sujet, avec les résidents annelacois.

La participation de M. Faucher, résident de notre municipalité, au G7 comme analyste fut soulignée par M. Grégoire. Coup de chapeau à notre analyste vedette!

Finance et administration

Le rapport financier de la mairesse doit être déposé une fois par année ce qui fut fait.

Le conseil a approuvé l'achat de la propriété sise au 770, chemin Sainte-Anne-des-Lacs. Un stationnement pour la bibliothèque qui pourrait être située sur le terrain de l'ancien presbytère y serait construit. « Ce site avantagerait le cœur du village et le consoliderait », précise le conseiller Vaillancourt après l'intervention de M^{me} Cousineau. M. Faucher, quant à lui, a réagi positivement au fait que le terrain soit près du Centre communautaire.

Dans la continuité de ce dossier, une demande de subvention auprès du ministère de la Culture et des Communications pour le projet d'agrandissement ou pour une construction est déposée par le conseil. La Municipalité s'engage, donc, à investir un minimum de 580 000 \$ qui correspond à 60% du coût minimal. La demande sera envoyée à la fin de juin, mais selon la mairesse, aucune réponse n'arrivera avant les prochaines élections provinciales.

Travaux publics

Le conseil remettra prochainement sa liste annuelle de demandes au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. Parmi celles-ci se trouvent, notamment, des requêtes concernant la réparation et la reconstruction du chemin Sainte-Anne-des-Lacs et la réduction de la vitesse sur la 117 près

de l'entrée de la ville. Cette série de demandes fut qualifiée de « wish list » ou « liste de souhaits » par M. Pilon, car celles-ci ne semblent jamais se concrétiser. Le conseiller Vaillancourt concède que le temps d'attente est long; nos priorités n'étant pas les leurs. Cependant, au cours des dernières années, des dossiers tels que la zone du 30 km/h au centre du village ont été traités et conclus.

Le conseiller Lamarche félicite Ghislain Laroche pour son travail comme directeur remplaçant aux services des Travaux publics. Il annonce, par la même occasion, l'entrée en fonction de M. Perron le 15 juillet.

Informations générales

M^{me} Jasmine Kroese du service de l'Environnement succédera à M^{me} Charlotte Andrews au poste de secrétaire administrative à compter du 12 juin. Elle sera remplacée par M^{me} Jasmine Paquette.

Cinq agents de la Sûreté du Québec sont venus faire une patrouille surprise dans Sainte-Anne-des-Lacs. Ils ont distribué des billets d'infraction et des avertissements. D'autres sont à prévoir.

Un projet d'aménagement du sentier au parc Henri-Piette, entre le terrain de balle molle et les modules d'hébertisme, permettra l'installation de liens piétonniers sécuritaires entre les différents bâtiments des loisirs.

Sécurité publique et Incendie

Une borne sèche amovible sera installée au lac Saint-Amour. L'installation sur le dessus du ponceau sera à l'essai pour une durée de 12 mois. M. Pilon, résident de ce lac, demande des précisions. En réponse, certains frais encourus par les travaux d'excavation et de signalisation seront d'environ 1 700 \$ et une affiche sera installée aux

abords de la borne avec l'inscription « prototype à l'essai ».

Environnement

Suite à la consultation publique sur la gestion des contenants (bacs) de matières résiduelles, des modifications furent apportées. Le tout sera plus restrictif et se décrit, surtout, par une augmentation des amendes relatives aux infractions.

Les membres du conseil ont procédé à l'adoption du règlement relatif à l'entretien des systèmes tertiaires de désinfection par rayonnement ultraviolet. M. Dalzell, résident, obtient des précisions de la mairesse quant au suivi d'entretien qui sera assuré par le service de l'Environnement. Les propriétaires de petits terrains, plus particulièrement visés, devront obtenir, obligatoirement, un permis.

Dernières questions du public

M^{me} Plante félicite le conseil pour le suivi avec Hydro-Québec concernant le déplacement de la ligne de servitude sur le chemin des Merisiers. L'entente conclue avec la société d'État sera de 20 201,59 \$, la moitié du montant initial. L'argent alloué proviendra du fonds des Travaux publics.

La dernière question, posée par M. Gervais, concerne une pétition mettant en lumière le problème de non-respect d'une saine cohabitation dans le secteur regroupant les chemins des Chênes, Cypres et Colibris. Le document a été signé par plusieurs résidents qui se plaignent du bruit fait par des locataires, une situation qui perdure depuis un certain temps. Le conseiller Vaillancourt assure ce dernier du soutien de la Municipalité qui mettra en application le règlement sur la nuisance publique.



Avis de convocation - Héritage plein air du Nord

LAURENT BESNER, SECRÉTAIRE – **Troisième assemblée générale annuelle des membres le jeudi 12 juillet 2018, 19h, au Centre communautaire de SADL**

Conformément aux règlements généraux, l'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée générale
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 mai 2017
5. Mise à jour, achat du terrain Gagnon/Zwicky

6. Présentation du rapport annuel 2017-2018
 7. Présentation des états financiers
 8. Modification des règlements généraux
 9. Période de questions des membres
 10. Élection des administrateurs
 11. Levée de l'assemblée
- Tous les membres enregistrés avant la tenue de l'assemblée auront la possibilité de s'exprimer et de voter lors de l'assemblée.

Note : Les documents liés à l'assemblée sont disponibles sur le site internet www.heritage-dunord.org

MOT DE LA MAIRESSE



Monique Monette Laroche



La Fête nationale

La Fête nationale se déroulera le samedi 23 juin, venez fêter avec nous! Beaucoup de festivités sont prévues pour cette journée. Visitez notre site Internet www.sadl.qc.ca pour en savoir plus.

Lieux d'apport volontaire

Vous avez probablement constaté que les conteneurs semi-enfouis ont été retirés du stationnement au coin des chemins Fournel et Sainte-Anne-des-Lacs. Tel que convenu lors de l'assemblée du conseil municipal de mai, ces derniers ont été relocalisés au Parc Parent. On peut donc y trouver six conteneurs. De plus, quatre conteneurs supplémentaires ont été installés derrière l'hôtel de ville pour un total de sept. Nous espérons que cet ajout répondra aux besoins des citoyens et mettra fin à l'encombrement des lieux d'apport volontaire. Attention, des caméras de surveillance seront installées au Parc Parent et derrière la mairie pour assurer la propreté des lieux et pour assurer le respect du tri des déchets.

Collecte des encombrants

La collecte des encombrants aura lieu dans la première semaine de juillet. N'oubliez pas de sortir vos gros articles le dimanche soir précédant la semaine de la collecte, soit le 1^{er} juillet. De plus, assurez-vous que vos encombrants sont acceptés dans la collecte. Visitez <http://lespaysdenhaut.com/services-aux-citoyens/environnement/> pour plus d'informations.

Je tiens à vous rappeler la zone de 30 km/h sur le chemin Sainte-Anne-des-Lacs à la hauteur de la bibliothèque. Cette zone s'étale de la bibliothèque jusqu'à l'intersection du chemin Fournel. Soyez vigilants, car nos jeunes y circuleront bientôt pour le Camp de jour.

Bon été et soyez prudents!

SERVICES MUNICIPAUX

ENVIRONNEMENT

CONSULTATIONS PUBLIQUES

Étant généralement admis qu'il existe un lien entre la qualité de l'environnement, la valeur économique d'un territoire et la qualité de vie des citoyens, la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a compris l'importance de mettre la protection du milieu naturel au cœur de ses décisions et souhaite se doter d'une politique environnementale.

Vous avez un rôle à jouer! Des consultations publiques auront lieu pour les différents thèmes abordés dans la politique. C'est le moment pour vous d'indiquer ce qui est important à vos yeux et d'exprimer vos souhaits en matière d'environnement (gestion de l'eau, aménagement du territoire, changements climatiques, espaces verts, biodiversité, etc.).

Aidez-nous en complétant un court sondage qui porte sur la perception que vous souhaitez de votre municipalité et sur le contenu de la future politique environnementale. Les formats papier sont disponibles à la bibliothèque ou à la mairie et un format électronique sur notre site Internet.

URBANISME

POUR UNE BAIGNADE SÉCURITAIRE

La sécurité des piscines fait l'objet d'une réglementation qui peut sauver bien des vies! En voici un aperçu :

- Les piscines creusées et les piscines de moins de 1,2 m de haut doivent être entourées d'une enceinte empêchant l'escalade et le passage d'un objet sphérique de 10 cm;
 - L'accès de toute piscine doit être muni d'un dispositif de sécurité passif qui doit se refermer et se verrouiller automatiquement;
 - Si l'accès s'effectue par une échelle, celle-ci doit être munie d'une portière qui se referme et se verrouille automatiquement;
 - Tout objet qui pourrait permettre de grimper doit être localisé à plus d'un 1 mètre de la paroi d'une piscine ou d'une enceinte (par exemple, le filtreur).
- Bonne baignade sécuritaire!

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

BARBECUE : MODE D'EMPLOI

La saison estivale est à nos portes et nous avons hâte de sortir pour cuisiner au grand air.

Le « barbecue » est conçu pour une utilisation à l'extérieur **seulement**. Cet appareil de cuisson et son combustible comportent des risques importants de blessures, d'explosion et d'incendie :

- Respectez les distances de dégagement prévues dans le guide

Sainte-Anne-des-Lacs, la nature à l'état pur!

450 224-2675 www.sadl.qc.ca

- d'utilisation de votre appareil ou laissez 1 mètre (3 pi, 3 po) entre le barbecue et toute structure inflammable, une fenêtre ou une porte;
 - Évitez de placer votre barbecue près d'une fenêtre ou d'une porte après son utilisation car en cas de fuite, le gaz pourrait s'infiltrer dans votre habitation;
 - Avant la première utilisation de la saison, nettoyez et vérifiez les brûleurs ainsi que les conduits d'alimentation de votre appareil;
 - Surveillez en permanence un barbecue;
 - Ne déplacez jamais le barbecue lorsqu'il est allumé.
- Rappelez-vous qu'une bouteille de plus de **10 ans** doit être remplacée.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Pour toute info supplémentaire : 450 224-2675 poste 262

ACCÈS À L'EAU – PARC IRÉNÉE-BENOIT

Vous pourrez louer des embarcations à compter du 23 juin prochain, et ce, durant tout l'été du lundi au dimanche, de 10h à 18h. Argent comptant seulement. Aucune embarcation personnelle acceptée. Stationnement au Centre communautaire et se rendre à pied jusqu'au Parc Irénée-Benoit sur le chemin Fournel. Des livrets de location sont disponibles à l'hôtel de ville.

FÊTE NATIONALE CHEZ NOUS LE 23 JUIN

Une belle programmation pour tous. Dès 15h au Parc Henri-Piette. Programmation complète au www.sadl.qc.ca

JOURNÉES DE LA CULTURE 28-29-30 SEPTEMBRE

Artistes en arts visuels, vous êtes invités à venir exposer vos œuvres au Centre communautaire le vendredi soir et le samedi toute la journée. Nous recherchons également des artistes ou futurs artistes pour notre OPEN MIC. Contactez-nous au 450 224-2675 poste 262.

FOIRE DU CADEAU 17-18 NOVEMBRE

Les artisans qui désirent déposer leur dossier peuvent maintenant le faire en demandant le formulaire d'inscription auprès du Service des Loisirs. Une sélection sera effectuée à la mi-août par le comité organisateur loisirs@sadl.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE

Du 26 juin au 29 août, « Explore l'espace et défie la gravité! » C'est sous le thème de l'espace que la bibliothèque invite tous les jeunes de 3 à 12 ans à faire partie d'un des deux clubs de lecture. Des activités et des tirages hebdomadaires sont au rendez-vous.

FÊTE DE LA FAMILLE 18 AOÛT

Sous le thème de la famille, de l'environnement, de la sécurité et de la santé, venez vous amuser avec nous! Programmation complète au www.sadl.qc.ca